

LOIS DU JEU FUTSAL DISTRICT



LOI 1, TERRAIN DE JEU : tracés et buts de hand.

LOI 2, BALLON : ballon spécifique sans rebond taille n°4.

LOI 3, JOUEURS :

Le match sera arrêté si une équipe ne présente plus que trois joueurs sur le terrain (dont un gardien).

Le nombre de remplacements est illimité. Le remplaçant entre sur le terrain par le milieu une fois que le joueur remplacé a entièrement passé la ligne de touche également par le milieu. Un remplacement s'effectue quand le ballon est en jeu ou hors du jeu. Un joueur remplacé peut revenir sur le terrain de jeu pour remplacer un autre joueur.

LOI 4, EQUIPEMENT DES JOUEURS : idem foot à 8/11, sauf chaussures spécifiques Futsal ou tennis - baskets (**à semelles claires**), **protèges tibias obligatoires**.

LOI 8, DUREE DES RENCONTRES :

Organisation	U7/U9	U11 / U13	U15 / U18	U19 / Seniors / Féminines
Total temps de jeu pour une équipe (sans arrêts de jeu décomptés)	30 minutes	40 minutes	50 minutes	50 minutes
2 équipes	2 x 15 / 3 x 10	2 x 20	2 x 25	2 x 25
3 équipes	1 x 15	2 x 10	2 x 12	2 x 15
4 équipes	1 x 10	1 x 13	2 x 8 / 1 x 16	2 x 10 / 1 x 20
5 équipes	1 x 7	1 x 10	1 x 12	1 x 15
6 équipes	1 x 6	1 x 8	1 x 10	1 x 12

LOI 9, COUP D'ENVOI ET REPRISE DU JEU : **engagement vers le but adverse**, mais adversaire à 3 mètres (Impossible de marquer un but directement du coup d'envoi).

LOI 10, BALLON EN JEU OU HORS JEU : idem foot à 8/11. Lorsque le ballon touche accidentellement le plafond, le jeu reprend par une rentrée de touche en faveur de l'équipe adverse du joueur ayant touché le ballon en dernier (au point le plus proche de l'impact).

LOI 11, BUT MARQUE : idem foot à 8/11 (**pas de hors-jeu**).

LOI 12, FAUTES ET INCORRECTIONS :

- **coup franc direct** : idem foot à 8/11, **tacles et charges autorisés. (Charges : épaule contre épaule sans excès d'engagement / Tacles : sans toucher le joueur)**.

- **coup franc indirect** : **uniquement sur faute commise par le gardien de but.**

1. Il touche ou contrôle le ballon des mains sur une passe volontaire d'un coéquipier.

2. Il touche ou contrôle le ballon des mains sur une rentrée de touche effectuée par un coéquipier.

3. Il touche ou contrôle, pendant plus de 4 secondes, le ballon des mains ou des pieds dans sa propre moitié de terrain.

Le coup franc indirect est exécuté à l'endroit où l'infraction a été commise, sauf si elle s'est produite dans la surface de réparation. Dans ce cas, le coup franc indirect sera exécuté depuis la ligne de réparation, au point le plus proche de l'endroit où a été commise l'infraction.

LOI 15, PENALTY : idem foot à 8/11, point de réparation à 6 mètres (autres joueurs en dehors de la surface de réparation à au moins 5 m derrière le point de réparation).

LOI 16, RENTRÉE DE TOUCHE : au pied (ballon arrêté sur la ligne à l'endroit de la sortie en touche, interdiction de marquer directement).

LOI 17, COUP DE PIED DE BUT : après une sortie de but, le gardien remet le ballon en jeu à la main d'un point quelconque de la surface de réparation.

LOI 18, CORNER : idem foot à 8/11.

LE GARDIEN :

- Un gardien ne peut se saisir du ballon avec les mains suite à une passe volontaire d'un partenaire

- Sortie de but remise exclusivement à la main

- Sur un dégagement, le gardien ne peut pas retoucher le ballon après sa relance sauf si un joueur de l'équipe adverse l'a touché auparavant.

- Dans une phase de jeu, l'équipe peut jouer seulement une fois avec son gardien dans sa propre moitié de terrain. Si le gardien retouche une seconde fois le ballon avant que celui-ci ait été touché par un adversaire (coup franc à l'endroit de la faute)

- Si le gardien passe la moitié de terrain, il sera considéré comme un joueur de champ. Dès lors qu'il revient dans son camp, il ne pourra plus retoucher le ballon sauf si celui-ci a été touché par un adversaire

Toutes ces fautes impliquent un coup franc indirect.

Si le gardien sort de sa zone de 6 mètres avec le ballon en mains il y aura un coup franc direct à l'endroit de la faute.

LES REMISES EN JEU : coup franc direct et indirect, touche, coup de pied de coin **doivent s'exécuter** :

- **adversaires à 5 mètres,**

- **dans les 4 secondes.**



LE REGLEMENT FUTSAL DISTRICT

□ **ENGAGEMENT / PARTICIPATION** : toutes les catégories (U7-U9-U11-U13-U15-U18-FEMININES JEUNES et SENIORS F) ont l'obligation de participer aux opérations FUTSAL ou SOCCER organisé par le District de l'Allier de Football, les équipes seront engagées d'office.

Seules les équipes séniors en départemental 1 seront inscrites d'office (1 équipe représentée du club), les autres équipes devront s'inscrire.

Tous les responsables d'équipes doivent prouver l'identité de leurs joueurs pour les rencontres. Prévoir 2 jeux de maillots (ou chasubles)

Inscription gratuite, les frais d'arbitrage seront prélevés du compte club.

Toute équipe qualifiée en Finale Départementale ou Régionale a l'obligation d'y participer sous peine de sanction.

Une seule équipe par club pourra participer à une Finale.

Finale Régionale : le règlement régional sera appliqué, les fautes cumulées seront appliquées et comptabilisées.

□ **ORGANISATION** :

Les plateaux futsal seront organisés de la même manière que les matches traditionnels. (Gestion du plateau par les clubs)

Le club cité en tant qu'organisateur du plateau est responsable :

* de la gestion de la feuille de match sur place

* du retour de la feuille de match par mail ou courrier au District

* du respect des rotations arbitrage et de l'explication des lois du jeu

* pour les équipes séniors FMI obligatoire

* en cas de non fonctionnement de la FMI les clubs recevant devront avoir des feuilles de match et de résultat et les retourner au District dans 24 Heures.

* de la sécurité et de la surveillance des installations

* de la fourniture du ballon de match (ballon FUTSAL T.4)

* de la fourniture de l'eau, du goûter pour les équipes de la rotation (à sa charge) (de la fourniture de l'eau pour les U15 ET U18)

Les plateaux en SOCCER seront organisés par la Commission Développement des Pratiques, Technique et Futsal.

□ **CALENDRIER** : Le calendrier des rencontres sera établi par la Commission Futsal. Les convocations seront diffusées sur le site du District. Les équipes devront se présenter 1/4 d'heure avant le début du tournoi dans les salles indiquées sur le calendrier et doivent prendre connaissance des lois du jeu et règlement spécifiques Futsal DAF (site internet DAF)

□ **RENCONTRES** : Elles seront programmées le samedi et le dimanche mais pourront se dérouler en semaine.

U7-U9-U11- : samedi

U 13 : samedi ou dimanche

U15-U18-FEMININES JEUNES : samedi ou dimanche

SENIORS F : dimanche

SENIORS M : dimanche ou semaine

□ **FEUILLE DE MATCHES** : Le club organisateur doit télécharger les feuilles de matches ainsi que les feuilles d'arbitrage. Celles-ci sont à envoyer au secrétariat du DAF au plus tard le mardi qui suit la rencontre par l'organisateur du plateau ou des rencontres. Pour les SENIORS M, les feuilles d'arbitrage sont récupérées par les délégués de la Commission Futsal.

□ **CLASSEMENT / POINTS** : Il sera établi suivant le total des points obtenus au cours des différentes rencontres en sénior M.

Formule Coupe en jeunes

Seront attribués :

- victoire : 3 pts,

- match nul : 1 pt,

- défaite : 0 pt,

- forfait : -1 pt, 0 but, le où les vainqueurs 3 pts, 3 buts

En cas d'égalité : goal-average général, puis goal-average particulier (si les équipes se sont rencontrées), puis meilleure attaque, puis meilleure défense,

Pour les finales + nb de carton rouge **nb de carton jaune nb de fautes.**

En jeunes : Si forfait de plusieurs équipes sur une poule au 1^{er} tour, qualification du meilleur 3^{ème} de toutes les autres poules.

2 équipes de même club ne peuvent se qualifier en finale. (Préciser les critères : meilleur aux points ?...)

□ **NOMBRE DE JOUEURS** :

U7 : 3 joueurs + 1 gardien + 1 remplaçant = 5 joueurs

U9 : 4 joueurs + 1 gardien + 1 remplaçant = 6 joueurs

U11-U13- U15-U18 : 4 joueurs + 1 gardien + 4 remplaçants = 9 joueurs

FEMININES U15F et SENIORS F : 4 joueurs + 1 gardien + 7 remplaçants = 12 joueurs (e)

SENIORS M. : 4 joueurs + 1 gardien + 7 remplaçants = 12 joueurs

□ **ARBITRAGE** : Les rencontres départementales seniors masculines arbitres officiels

Les frais d'arbitrage à la charge des clubs (22.50£) pour les tournois à 4 équipes (2 arbitres) cette somme sera débitée par le District
----- (15.00£) pour les tournois à 3 équipes (1 arbitre) cette somme sera débitée par le District
----- (18.00£) pour les tournois à 5 équipes (2 arbitres) cette somme sera débitée par le District

Les plateaux seront arbitrés par les éducateurs ou bénévoles de clubs (**prévoir chronomètres et sifflets**).

Seules les Finales Départementales seront arbitrés par des arbitres officiels désignés par la Commission Départementale des Arbitres

□ **FORFAIT** :

Equipes seniors masculines

- 1^{er} forfait : 30£
- 2^{ème} forfait : 60£
- Forfait général : 120£
- pour les équipes masculines les frais d'arbitrage en plus

Equipes jeunes et féminines

- 1^{er} forfait : 15£
- 2^{ème} forfait : 30£
- 3^{ème} forfait : 60£

Ces sommes seront portées au débit du club par le District.

□ **COMPETENCE** : tous les cas non prévus au présent règlement seront jugés par la Commission Futsal. Le Comité Directeur du District se réserve le droit d'évoquer toutes les décisions de la Commission Futsal

Commission Départementale Football Diversifié

SAISON 2018/2019 (modifié le 29/10/18)